

## Kinésithérapeute sportif

Le kinésithérapeute du sport est présent soit sur le terrain, soit dans son cabinet ou dans son service. Sur le terrain, il participe à la préparation musculaire du sportif, à l'échauffement. Il peut pratiquer des soins avant et/ou après l'effort physique. Il veille sur la santé des athlètes. Dans son cabinet, grâce à ses connaissances, il peut établir des diagnostics plus spécifiques. Il va chercher le cœur du problème au sein de la chaîne musculaire.

### Spécificités du métier / Compétences requises :

- Travail au sein d'équipements sportifs ou dans un cabinet ou un hôpital,
- Déplacements possibles dans le cadre de manifestations sportives d'une ou plusieurs journées,
- Horaires irréguliers,
- Doit connaître la pratique sportive,
- Rôle de conseils.

### Les formations qui mènent à ce métier :

- Diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute dont une formation spécifique apportant des connaissances propres aux sports.

### Conditions d'accès :

Les candidats doivent avoir obtenu le baccalauréat et doivent suivre une année de fac de médecine afin de préparer le concours pour pouvoir entrer dans une école de kinésithérapeute.

### Où vous renseigner ?

Sur le site de la société française des masseurs kinésithérapeutes du sport : [www.kinedusport.fr](http://www.kinedusport.fr)

Auprès des facs de médecine.